

DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT
MANDAT DONNE A : la SEM SEVE

Propriétaire (s) (Nom, prénom) (ou représentant de l'indivision ci-après décrite) :

M MICHEL RAYMOND

Né le : 20/05/1944

Demeurant PRELLES 05120 SAINT MARTIN DE QUEYRIERES

Mme MICHEL *Martine*

Née le : 27/09/1948

Demeurant *58 La Rivière 05120 Prelles*

Téléphone *04 92 21 04 33*

M. Michel Jean Pascal

Né le : 11.07.1972

Demeurant *24 Route de Pierre Feu 05100 Briangon*

Téléphone *06 61 16 55 18*

M. MICHEL *Jean-Patrice*

Né le : 11/07/1972

Demeurant *Residence Les Néiges 05330 St deffroy*

Téléphone *06 87 20 66 68*

M. Michel Philippe

Né le : 28/02/1969

Demeurant *26 Rue du Bosquet - 25160 Chauxvaux (25)*

Téléphone *06 83 05 33 09*

Né le :

Demeurant

Téléphone

a l'honneur de mandater la SEM SEVE, afin

- De déposer la demande d'autorisation de défrichement au titre du code forestier (L 214-13, L 341-1 et suivants) sur la (les) parcelle(s) m'appartenant ci-dessous précisée(s),
- D'effectuer les travaux de défrichement après obtention de l'autorisation.

Le mandatement vaut pour une durée équivalente à la durée d'existence de la conduite.

Commune Saint Martin de Queyrières

Superficie et numéro des parcelles : (cf. tableau ci-dessous à compléter)

Section	N° parcelle	Superficie	Superficie concernée par la demande de défrichement
A	146	52m2	9,2m2

Total défrichement = 9,2m2

Destination des terrains après défrichement :

- emprise des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et son entretien.

Fait à Briangon le 20/7/2022 Signatures

[Signature]
[Signature]
[Signature]